

Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN –

Val d'Europe Agglomération

A le plaisir de vous inviter les 09 et 10 avril 2022



pour son TAE du Printemps

TAE national et international sélectif pour les Championnats de France 2022

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment, en cas d'annulation les inscriptions seront intégralement remboursées.

- Buvette assurée en fonction des normes sanitaires ;
- Pas de remise des prix;
- Gel et/ou lavage des mains disponible.

Lieu du concours :

Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs : Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi: 14H00

Dimanche: 8H30 - 14H00

Inscription: 10 € pour les adultes / 8€ pour les jeunes.

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 Saint Germain sur Morin

Information: 0609184228 – casgsm77.concours@gmail.com

Date limite des inscriptions le mercredi 06 avril 2022.

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires. Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

N° Affiliation FFTA: 08 77040 N° Agrément DDJS: AS 77 89 0273

Récapitulatif pour le réglement 09 et 10 avril 2022

Nom et Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'Arc	Distance	Blason	Samedi 14h	Dimanche	
							8h30	14h
Ex : TERIEUR Alain	1111115	JH	Compound	50m	80	Х		

Montant à régler : x 10€ + x 8€ = Total :

Chèques à libeller à l'ordre de la CASGSM et à envoyer à

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 St Germain sur Morin

Compagnie de :

N° Affiliation FFTA: 08 77 040